



COMMERCE DE GROS
ET INTERNATIONAL

ENTREPRISES DU
NÉGOCE DE BOIS D'ŒUVRE
ET PRODUITS DÉRIVÉS



**SIMPLIFIER LA FORMATION
FACILITER L'EMPLOI**

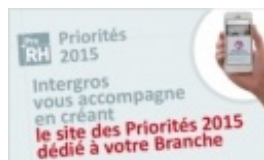
DÉCEMBRE 2015

L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL, OBLIGATOIRE POUR TOUS VOS SALARIÉS !

Il vous reste peu de temps pour mettre en place l'entretien professionnel dans votre entreprise. Pour vous aider Intergros met à votre disposition non seulement les outils adaptés aux besoins des entreprises du négoce de bois d'oeuvre et produits dérivés mais aussi des conseils simples à mettre en œuvre... et accessibles en ligne pour gagner du temps.

EN SAVOIR +

« PRIORITÉS RH », OUTILS ET CONSEILS EN LIGNE POUR AGIR EFFICACEMENT



Intergros a créé [Priorités RH](#), une plateforme de ressources pour aborder sereinement les deux priorités de ces prochains mois instaurées par la réforme de 2014 :

Mettre en place les entretiens professionnels avant le 7 mars 2016. Pour que cette obligation ne tourne pas au casse-tête, Intergros vous propose des outils et conseils pratiques : guide de préparation de l'entretien, fiches métiers, grille pré-remplie pour les métiers de vendeur itinérant et d'opérateur logistique et une formation gratuite pour apprendre à conduire cet entretien...

Accompagner vos salariés qui souhaitent se former via le Compte Personnel de Formation (CPF). Retrouvez sur Priorités RH tout ce dont vous avez besoin pour informer vos salariés sur le dispositif, les accompagner dans leurs projets, répondre à leur demande de CPF, ainsi que les liens utiles pour ouvrir un compte, connaître les formations éligibles, saisir un dossier ou télécharger le formulaire de demande de financement auprès d'Intergros.



EN SAVOIR +

SOLUTIONS FINANCEMENT INTERGROS

? LE SAVIEZ-VOUS ?

→ CPF : consulter la liste des formations éligibles pour votre branche sur le portail officiel cf lien sur moncompteformation.gouv.fr / rubrique Rechercher ma formation

BROCHURE D'INFORMATION SUR L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL



DÉRIVÉS



Le bilan 2014 de l'activité emploi-formation du négoce de bois d'oeuvre et produits dérivés est disponible sur observatoire.intergros.com. Réalisé chaque année par l'Observatoire des métiers d'Intergros, ce support vous permet de suivre l'évolution des entreprises (chiffre d'affaires, implantations...), des emplois (conditions de travail, intentions d'embauche...) et des pratiques de formation dans la branche, indicateurs chiffrés à l'appui.



Accédez à **monEspace**, votre espace sécurisé pour effectuer et suivre toutes vos demandes et contacter directement votre interlocuteur.

EN SAVOIR +



Rédaction : Cabinet Boumendil et consultants

Si vous souhaitez vous désabonner et ne plus recevoir de message électronique de notre part, veuillez utiliser [ce lien](#)

Vous recevez cette information parce que vous êtes adhérent Intergros ou un acteur partenaire d'Intergros dans le domaine de l'emploi et de la formation.